

Conférence de presse

Jeudi 21 novembre 2013

Seul l'exposé prononcé fait foi

Les entreprises ont besoin des accords bilatéraux

Josef Maushart, CEO et président du conseil d'administration de FRAISA, Bellach/SO

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous en tant que chef d'entreprise très directement concerné par les accords bilatéraux passés avec l'UE. FRAISA produit des outils d'usinage pour le traitement des métaux. Ses débouchés se situent clairement dans l'UE. L'entreprise a été créée en 1934 ; elle compte aujourd'hui 471 collaborateurs et occupe une position de leader technologique dans la branche. Au nombre de nos principaux clients en Suisse figurent le groupe J&J Synthes, Rolex, IWC, Cartier, Ruag et l'usine Pilatus, ainsi que de nombreuses entreprises du secteur de l'outillage et de l'industrie des machines. Nous exportons 75 % de notre production, dont la plus grande partie dans l'UE, et sur nos cinq sociétés de distribution, quatre sont situées en Europe. Nous travaillons actuellement à notre expansion en Asie.

Pour le chef d'entreprise que je suis, si l'initiative contre une immigration souhaitable - mais que l'UDC qualifie à tort et de manière diffamante d'immigration « de masse » - devait être acceptée, deux conséquences se feraient sentir :

1. une très grande incertitude concernant l'évolution future des conditions-cadre pour les entreprises suisses tournées vers l'exportation.
2. l'accentuation certaine du problème démographique, que je considère comme l'un des problèmes clés des dix à quinze prochaines années.

Commençons par le problème démographique. Une enquête menée par Swissmem en 2011 a révélé que 75 % des PME et 78 % des grandes entreprises manquaient de main-d'œuvre spécialisée. Dans notre domaine d'activités, main-d'œuvre spécialisée signifie aussi souvent collaborateurs et collaboratrices semi-qualifiés travaillant en équipes. Compte tenu de l'évolution démographique, nous savons que cette pénurie va s'accroître ces prochaines années. Entre 2018 et 2030, dans le canton de Soleure qui compte 120 000 personnes actives, il y aura 20 000 personnes de plus qui se retireront de la vie professionnelle que de nouvelles personnes qui y entreront. Ce manque de personnel, déjà percep-

tible aujourd'hui dans le recrutement d'apprentis, sera l'un des grands défis de l'avenir. Je me suis entretenu récemment avec un entrepreneur connu de Berthoud qui, pour la première fois cette année, n'a pas réussi à pourvoir 15 de ses 52 places d'apprentissage. Nous nous trouvons dans une phase dans laquelle le problème démographique commence à se faire sentir. A ce jour, personne ne voit clairement comment résoudre ce problème. L'immigration à elle seule n'y suffira pas, étant donné que le même problème existe dans un rayon de 1 000 kilomètres autour de la Suisse et que ces pays eux aussi seront intéressés à résorber leur pénurie.

Il apparaît d'ores et déjà certain que ce problème va attiser la spirale des salaires. Actuellement dans le secteur industriel, nous avons des charges salariales par collaborateur de 40 % supérieures à celles de la République fédérale d'Allemagne et cinq fois supérieures à celles de la Tchéquie et de la Hongrie. Cela veut dire que sur la base d'un cours de change à 1,20 CHF/EUR, une augmentation des salaires serait tout à fait inacceptable et qu'elle aurait pour conséquence de gravement péjorer les conditions-cadre de la production industrielle en Suisse. Avec la raréfaction du personnel, nous aurons beaucoup à faire pour parvenir, grâce à l'automatisation et la rationalisation, à maintenir notre compétitivité et notre volume de production en Suisse. Il faut absolument tout faire pour éviter une aggravation artificielle de ce problème, ce que font manifestement les auteurs de l'initiative en proposant un objectif nuisible à l'économie.

Venons-en maintenant au deuxième aspect, celui de la grande incertitude qui règne quant à l'évolution future de nos conditions-cadre. La libre circulation des personnes est importante pour nous. Nous savons tous que nous avons besoin de l'Union européenne en tant que partenaire commercial. Nos représentants au niveau fédéral se sont longtemps battus pour obtenir cette relation dans le cadre des accords bilatéraux. La libre circulation des personnes est indissolublement liée aux premiers accords issus des négociations bilatérales. Mais croyez-moi, si nous persistons sur la voie de la provocation à l'égard de l'Union européenne, en particulier si nous acceptons l'initiative, l'Union européenne va remettre en question l'ensemble de ses rapports avec nous.

Cette relation dans sa globalité est pour nous d'une importance existentielle. Il y a bien sûr des accords qui sont d'un enjeu particulier. Par exemple l'accord sur les obstacles techniques au commerce, l'accord sur la recherche et l'accord sur les marchés publics, pour citer les premiers d'entre eux. Plus largement, nous avons besoin d'une collaboration harmonieuse avec l'Union européenne, et non pas d'une relation à couteaux tirés. Je ne prononce pas là un plaidoyer en faveur d'une adhésion à l'Union européenne. Non. Si je m'engage aujourd'hui, c'est pour que la population suisse puisse continuer de connaître la sécurité et la prospérité.

En tant qu'entrepreneur, j'ai besoin de conditions-cadre calculables pour investir et développer mon entreprise. L'incertitude est pour moi la pire chose qui soit. Un cours de change bas ou élevé est une condition à laquelle je peux m'adapter à plus ou moins brève échéance. Un droit du travail particulier est une condition à laquelle je peux m'adapter à plus ou moins brève échéance. Mais une incertitude qui perdurerait pendant des années sur la question de l'accès à l'Union européenne, sur la relation de la Suisse avec l'Union européenne, serait pour moi inacceptable. Elle m'inciterait à transférer mes investissements et le développement de l'entreprise dans des régions où une pareille incertitude n'existe pas. Très concrètement, cela signifierait en l'espèce qu'en cas d'acceptation de l'initiative, nous déplacerions définitivement notre centre logistique à l'étranger, un centre à propos duquel nous ne cessons de nous demander s'il est bien judicieux de le garder en Suisse du point de vue des risques, mais pour le maintien duquel nous nous sommes toujours décidés.

Mais nous transférerions aussi à l'étranger tous nos investissements technologiques et tous les investissements d'envergure dans le développement de notre entreprise, parce qu'il ne nous serait plus du

tout possible d'estimer l'évolution des conditions-cadre en Suisse et parce que chaque investissement déploie des effets pendant une durée de 10 à 12 ans. Si nous opérons des investissements aujourd'hui, nous ne pouvons plus les corriger avant longtemps. Il s'ensuivrait dans l'ensemble un transfert sensible de notre poids à l'étranger. Si nous investissons de plus en plus dans de nouvelles technologies dans le domaine de la production en dehors de Suisse, une conséquence prévisible sera que nous transférerons, tôt ou tard, le centre d'innovation du groupe Fraisa à l'étranger, auprès de nos sites de production. Mon propos ici n'est pas de peindre le diable sur la muraille, et croyez-moi que je considère qu'il est de mon devoir de maintenir l'entreprise Fraisa en Suisse, avec un centre fort en Suisse. Mais croyez-moi aussi que les attaques contre les conditions-cadre que nous subissons actuellement tant de la droite, avec l'initiative contre l'immigration de masse, que de la gauche avec l'initiative 1:12 et les autres initiatives en préparation, rendent l'accomplissement de cette tâche difficile. Il n'en faut plus beaucoup pour que la coupe soit pleine et pour que de nombreuses entreprises, lassées de cette incertitude permanente, préfèrent les conditions-cadre elles aussi favorables qui prévalent dans d'autres pays à leur statut d'entreprise suisse.

Permettez-moi d'étayer encore quelque peu mon propos. En vertu de l'accord sur les obstacles techniques au commerce, les conditions d'accès au marché européen pour les fabricants suisses sont pratiquement les mêmes que celles qui s'appliquent à nos concurrents dans l'UE. L'accord comprend seize secteurs de produits. Il règle la reconnaissance réciproque des évaluations de conformité, soit les contrôles, les certifications, les inspections et les autorisations. Si cet accord disparaît, les exportateurs suisses devraient, après avoir fait admettre leurs produits sur le marché suisse, se soumettre à un second contrôle de conformité auprès d'une instance de l'UE. Un double examen inutile serait réintroduit. L'accès des nouveaux produits aux marchés de l'UE serait considérablement ralenti et entravé. Il en résulterait des coûts supplémentaires. Selon le SECO, l'accord sur les obstacles techniques au commerce permet à l'industrie suisse d'exportation d'économiser chaque année entre 250 et 500 millions de francs. Avec cet argent, plutôt que de financer des procédures à double, les entreprises ont mieux à faire, à savoir développer des produits et créer des emplois.

Autre texte important : l'accord sur les marchés publics. Il ouvre aux entreprises suisses un volume de commandes officielles plus qu'appréciable, totalisant quelque 1'500 milliards de francs. Il fixe les critères selon lesquels certaines commandes doivent faire l'objet d'un appel d'offres international. Son champ d'application s'étend aux acquisitions intéressant les secteurs suivants: transports (notamment ferroviaires), fourniture de gaz, d'eau potable, d'électricité et de chaleur, aéroports, navigation fluviale et maritime. En Suisse, de nombreuses entreprises peuvent tirer profit de ces commandes. Sans les accords bilatéraux I, elles se trouveraient de nouveau largement exclues de ce marché.

Je m'en voudrais, enfin, de ne pas mentionner également l'accord sur la recherche. Pour nous, il est extrêmement important que nous puissions collaborer étroitement avec les grands centres de recherche de l'Union européenne.

Cependant, les votations à venir qui menacent la libre circulation des personnes ne posent pas problème pour ce seul accord. Il y va de l'édifice entier des accords bilatéraux. Il s'agit ni plus ni moins que de l'ensemble de nos relations avec l'Union européenne, notre principal partenaire économique ou, si l'on préfère, notre principal client. La libre circulation a certes des effets secondaires et pose des problèmes qui doivent être résolus. Mais cette initiative des barricades ne résout rien. Au contraire. Les contingents exigés par l'UDC nous feraient retomber dans un système bureaucratique et stérile. surtout, nous mettrions nos relations avec l'Union européenne si durablement à mal que nous en subirions très probablement, et inutilement, de lourdes conséquences économiques. Les Américains ont cette formule : « don't fix it if it is not broken! » (pas besoin de réparer ce qui n'est pas cassé). Notre pays, qui connaît aujourd'hui un développement réjouissant, voit son modèle de réussite attaqué à droite

comme à gauche. En tant qu'entrepreneur, j'évite les incertitudes et cherche à minimiser les risques. L'initiative 1:12 constitue pour nous un risque tout aussi énorme que l'initiative sur l'immigration, qui fait peser une menace irresponsable sur nos relations avec l'Union européenne.

L'initiative de l'UDC joue avec le feu. En débouchant sur une dénonciation des accords bilatéraux, elle constitue pour les entrepreneurs que nous sommes une source d'incertitudes et d'inconvénients majeurs. Pour la Suisse, elle sonnerait le glas de la voie bilatérale et annoncerait un avenir incertain. L'économie helvétique est très étroitement liée au monde extérieur, dont elle tire la moitié de ses recettes. Sans les accords bilatéraux, elle se retrouverait pour ainsi dire mise sous cloche, ce qui ne serait absolument pas dans l'intérêt de notre pays ni de sa population. Les accords bilatéraux ont fait leur preuve en apportant emplois et prospérité à notre pays. Nous devons donc en prendre le plus grand soin.